



L'ÉCHO CHIRACOIS

Juin 2018 - N° 8



SOMMAIRE

1. Le mot du maire
2. La Maiade
3. Le budget 2017
4. Les réalisations
5. Les projets
6. L'exposition de l'année
7. Pensez-y
8. Bon à savoir
9. Le carnet Chiracois
10. L'agenda
11. La vie des associations
12. Chirac autrefois
13. Recette

Horaires d'ouverture de la mairie
Mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi : 10h à 12h - permanence des élus

Tél : 05 55 95 82 10

Fax : 05 55 72 28 66

Tél d'urgence : 06 38 48 43 78

Mail : mairie.chiracbellevue@wanadoo.fr

Site internet : www.chiracbellevue.com



1 - Le mot du Maire

Les années se suivent et toujours autant de sujets à traiter pour faire évoluer notre commune.

Le départ précipité de l'ancien gérant a laissé la Maïade en jachère. Nous en avons profité pour la remettre aux normes et lui donner un coup de jeune avant que les nouveaux gérants ne prennent possession des lieux.

La mise en place de l'Agence Postale Communale, les budgets, la déviation de Chaumerliac, l'élagage le long des routes et les aléas de la vie communale.

Un climat détestable, pluie, froid, orages, sans parler des grèves qui ne nous touchent pas directement mais dont il faut bien prendre la mesure.

La Communauté de Communes où les choses stagnent ; les projets d'investissements en retrait, le budget difficile à boucler : on voit bien que ces grandes structures, conçues contre l'avis général, n'apportent rien de nouveau à nos communes et la vision de l'avenir est difficile à cerner : où est l'intérêt communautaire ? Et comme le disait René Grousset, historien et académicien, dans le « bilan de l'histoire » : « *ce que gagne un pays en espace, il le perd en profondeur* ».

Nos communes perdent petit à petit leurs missions de service de proximité : carte d'identité, permis de conduire, carte grise... Quel avenir pour nos communes rurales ?

Pour autant nous continuons avec obstination à faire avancer nos projets.

Souhaitons-nous un bel été !

Robert GANTHEIL

A NE PAS MANQUER !
Le vendredi 20 juillet, à 18 heures, laissez-vous conter l'histoire et le patrimoine de la commune en compagnie d'un guide-conférencier du Pays des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour.
Rendez-vous devant l'église.

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE
CULTURE COMMUNICATIONS



2 - La Maiade



C'est depuis le 1^{er} mai 2018 que le restaurant-bar-hôtel « LA MAÏADE » est de nouveau ouvert avec un couple de nouveaux gérants ; Patricia SCALA et Michaël PLANTIER.

Michaël, Ardéchois d'origine, a suivi une formation de cuisinier et après l'obtention de son CAP, a travaillé comme employé dans plusieurs établissements hôteliers. Quant à Patricia, de nationalité Argentine, elle détient plusieurs diplômes, dont un en école de cuisine obtenu en Patagonie...

C'est par l'intermédiaire d'une annonce qu'ils ont découvert l'offre de gérance de la Maiade et c'est à l'unanimité que les membres du conseil municipal, après un entretien, les ont choisis pour leur confier la location de l'établissement communal.

La cuisine est traditionnelle, le menu du jour, à 13,50€, est composé de produits frais, les desserts sont tous faits « maison », à noter que la poire au merlot est très appréciée par une conseillère municipale !

Une carte sera prochainement proposée suivant les arrivages du marché.

Mayade ou **maïade** est le nom local d'une fête traditionnelle du sud-ouest de la France qui fait partie de coutumes dédiées à la convivialité ; convivialité, sympathie, amitié, bienveillance, humanité, c'est justement dans cet esprit que Patricia et Michaël aiment travailler.

Vente de La Montagne. Dépôt de pain sur commande.

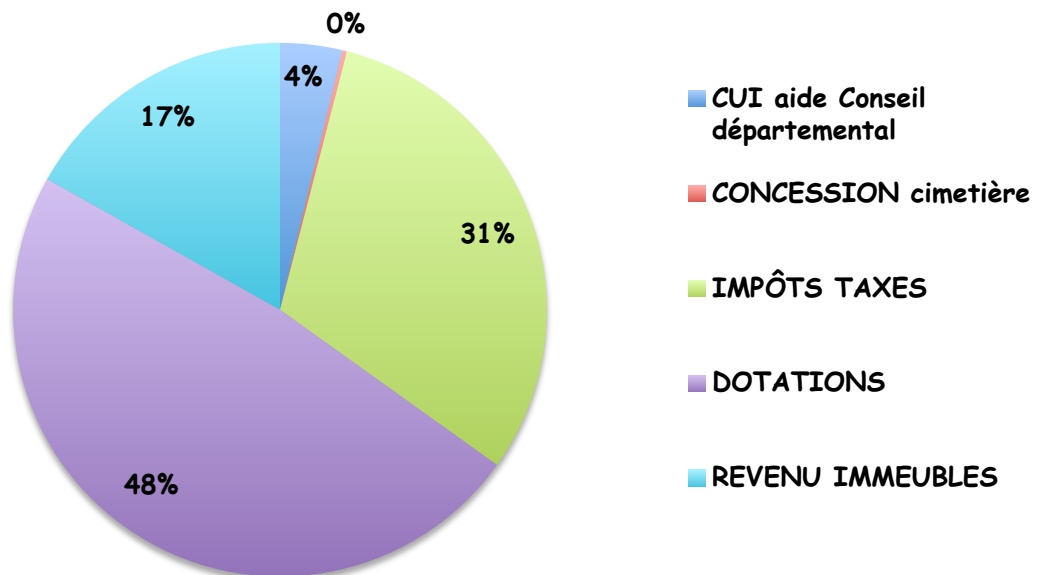
Tél : 05 55 95 07 51



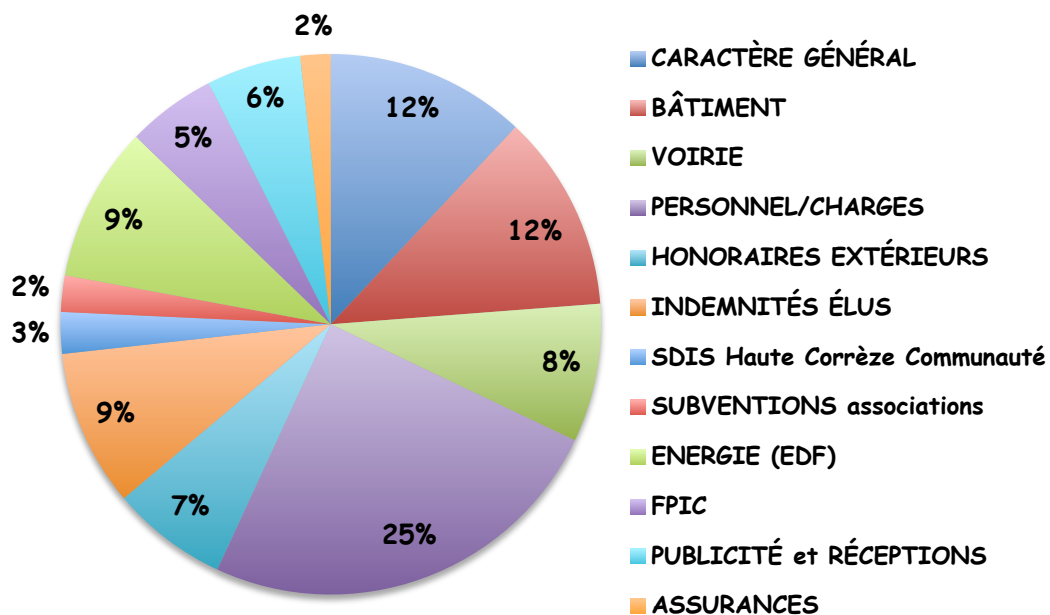
3 - Le budget 2017

EXCÉDENT FONCTIONNEMENT : 88 556 €

FONCTIONNEMENT RECETTES : 308 345 €



FONCTIONNEMENT DÉPENSES
245 400 €



Le budget 2017

INVESTISSEMENTS

RECETTES : 153 880 €

DÉPENSES : 206 295 €

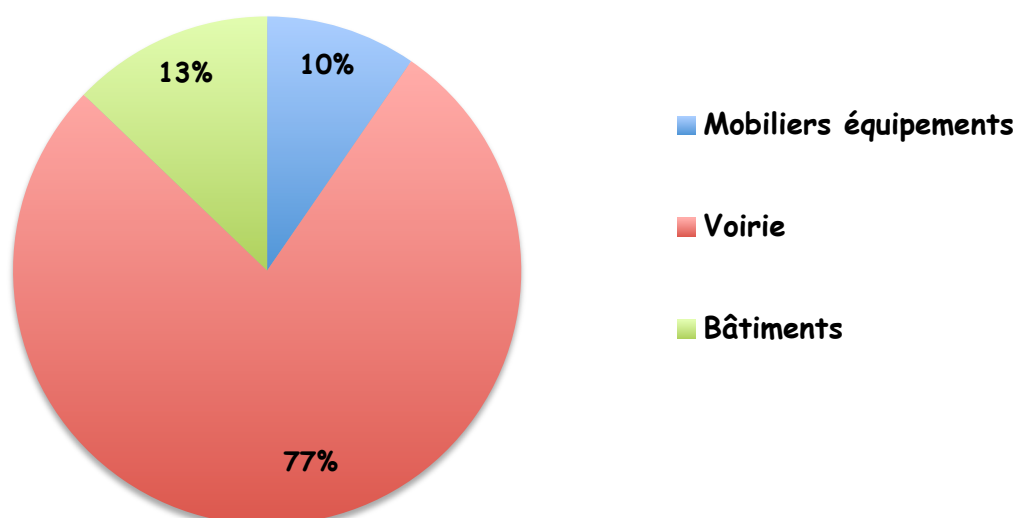
BILAN INVESTISSEMENT : - 52 415 €

Les recettes sont réalisées essentiellement par les subventions, les FCTVA et l'excédent capitalisé.

Cette année, les subventions d'équipement 2017 ne seront versées qu'en 2018, compte tenu de la réalisation tardive des travaux. Le bilan est donc « faussé ».

Avec une CAF (capacité d'autofinancement) de 72 000 €, ce qui correspond à une CAF de 244 € / habitant qui est de 79 € pour le département et de 92 € au niveau national

INVESTISSEMENTS - DÉPENSES 206 295 €



4 - Les réalisations

LE RESTAURANT «LA MAÏADE»

Nous avons remis le restaurant, l'appartement et la cuisine professionnelle aux normes et dans un état propice à une reprise dans les meilleures conditions de travail et de sécurité.

Les abords ont repris un aspect agréable grâce notamment à notre agent Sylvain CIPOLAT. L'aspect de l'établissement communal est à ce jour engageant et nous nous félicitons de la prise de fonction des nouveaux gérants.

Ces investissements sont aidés par la DETR, le Conseil Départemental, le CA et le dispositif européen leader.



LA VOIRIE 2018

La VC 1 est refaite en enrobé à chaud jusqu'à La Besse.

La route devant le cimetière est également réalisée.

A la Croix du Clos, près de la bâche incendie du Puy Chaud, nous avons choisi, plutôt que de la terre battue, de réaliser un parking de covoiturage en enrobé à chaud.

ADRESSAGE

Dans le cadre du développement de la fibre optique haut débit internet, nous avons, comme il nous l'a été demandé, mis en place l'adressage avec un numéro pour chaque habitation et un nom de rue ou de hameau.

Des informations sur ce nouvel adressage vont vous être transmises, via par courrier, émanant du Syndicat de la Diège qui a apporté son précieux concours au groupe des conseillers municipaux qui ont œuvré, de manière pragmatique et objective, à ce travail et ce dont nous les remercions vivement.

Le coût de cette opération est financé à 50 % par le Conseil Départemental.

La mairie est à votre disposition pour plus de renseignements.

L'ELAGAGE

En septembre 2017, les propriétaires concernés ont reçu un courrier du Département, ainsi que de la Mairie, afin de réaliser l'élagage aux abords des routes départementales et communales. Le délai de réalisation est prolongé jusqu'en 2021 : le bon sens doit primer sur le « massacre à la tronçonneuse... » Mais on peut noter que la plupart des Chiracois propriétaires ont agi avec citoyenneté, on peut s'en féliciter et les remercier.



Les réalisations

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le relais poste commerçant de la Maïade ne donnant pas satisfaction, nous avons décidé de mettre en place une Agence Postale Communale que nous avons installée à l'accueil de la mairie et, grâce à l'assistance de la Poste, cette agence a ouvert ses portes le 15 avril 2018.

Vous pouvez donc dorénavant :

- Déposer et retirer vos lettres recommandées,
- Acheter des timbres et des enveloppes prêt-à-poster,
- Déposer et retirer vos colis,
- Acheter des emballages colissimo,
- Retirer ou verser des espèces de votre CCP ou de votre compte épargne.

L'Agence Postale Communale vous accueille les **lundis, mardis, jeudis et vendredis, le matin, de 9 à 12 heures.**



LE DENEIGEMENT

L'hiver a été particulièrement rude. Nous avons dû, pour faciliter la mobilité des habitants, sabler et déneiger. Pour le sablage, nous nous sommes équipés d'une sableuse tractée par notre véhicule municipal.

Il est bien entendu que tous les habitants n'ont pu être dégagés à la même heure !

LES ESPACES VERTS

Vous n'avez pu que remarquer le travail réalisé par Sylvain CIPOLAT ; l'aspect soigné des pelouses, des terrains communaux, de l'espace Coudert, de la gare de Chirac, des abords des routes, sans oublier le fleurissement et l'entretien.

Les jardinières du village se sont parées de fleurs d'été, aux bons soins de Marité BILLOT et de Nadine BOUCHARDY qui accordent une attention toute particulière au fleurissement de la commune.

Quant au fauchage des routes, à ce jour, Cyril VERMILLARD a fini la première coupe de la saison.



5 - Les projets

AMENAGEMENT DU PUY CHAUD II

L'aménagement du Puy Chaud II avance doucement. Pour le projet de maisons adaptées, les réponses positives se faisant attendre, bien que nous soyons soutenus par la Sous-Préfecture et Haute Corrèze Communauté, nous allons sans attendre commencer la viabilisation du lotissement de 5 à 6 lots comme prévu initialement. Le Syndicat de la Diège et le Syndicat du Riffaud nous apporteront comme à l'accoutumée leurs compétences. Des lots sont d'ores et déjà demandés !!!

LA VOIRIE

- La déviation de la voie communale de Chaumerliac est actuellement en cours de travaux. En effet, cet étranglement en « S » ne permettait pas aux véhicules des pompiers, aux tracteurs et aux cars scolaires d'emprunter cette voie en toute sécurité.

Depuis plusieurs années, ce projet était à l'étude et aujourd'hui, grâce à la volonté de la municipalité, au bon sens et à l'esprit citoyen des riverains, qui nous ont cédé la surface utile nécessaire, la réalisation de ce segment dans l'intérêt de tous est possible.

Nous remercions chaleureusement les riverains qui en bénéficieront les premiers. L'ancien tracé restera à l'usage unique des riverains.

- La fin de la VC1 vers St Etienne-la Geneste.
- La voie communale desservant les habitants du hameau du Vert sera remise complètement à niveau.



LA SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente, toujours très sollicitée, va pouvoir bénéficier de panneaux photovoltaïques afin de réduire notre facture EDF grâce à de l'énergie renouvelable.

Pour la période printemps/été, les utilisateurs seront plus à l'aise grâce à un auvent qui permettra d'accueillir des groupes plus importants.

Ces réalisations sont aidées par le Conseil Départemental.



Les projets

CORREZE 100 % FIBRE 2021

L'arrivée de la fibre va permettre de bénéficier du haut débit internet. Ce chantier important est porté par le Conseil Départemental. Nous faisons partie de la première tranche et on peut espérer un raccordement en 2019-2020.

LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES : LA M.A.M. :

Cette association « Mon Arbre Multicolore » fonctionne bien depuis son ouverture. Il manque, pour compléter l'offre, de pouvoir faire évoluer les enfants dans un jardin à proximité. C'est ce que nous allons mettre en place, dans les jardins de la mairie, avec l'aide du Conseil Départemental.



LE PUY CHAUD I

Les habitants du Puy Chaud I se plaignent, à certaines heures de la journée, d'une pression d'eau trop faible. Après des mesures effectuées par le Syndicat du Riffaud et notre plombier, il s'avère nécessaire de mettre en place un surpresseur. De plus nous savons qu'il y aura dans l'avenir d'autres constructions, notamment dans la zone du Puy Chaud II..

La Mairie en collaboration à 50/50 avec le Syndicat du Riffaud, va donc implanter au bas du Puy Chaud I un surpresseur, ainsi tous les habitants et futurs habitants auront une pression adaptée.

L'ÉGLISE

Après la restauration de la chaire à prêcher et du lustre, il nous reste à réaliser la rénovation de l'autel. Des démarches ont été faites auprès de restaurateurs et l'aide du Conseil Départemental sera la bienvenue. Ainsi, le patrimoine de l'église aura été remis en parfait état de conservation.

Quant à la sculpture en bois, représentant une main, réalisée par le sculpteur Pierre-Ange ANTOINE qui vivait à Chassac-Haut, celle-ci a été confiée à Daniel BENOÎT pour un nettoyage et a repris sa place. On peut dire qu'elle était entre de bonnes mains !



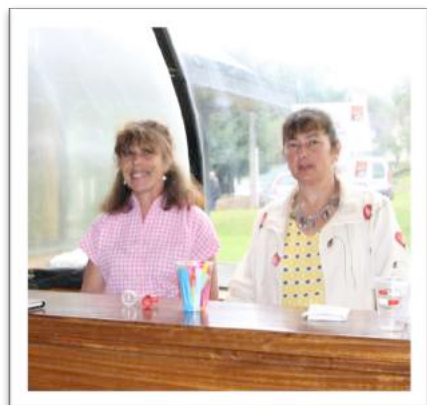
6 - L'exposition de l'année ...

MAI 68

«Sois jeune et tais-toi», «Les Beaux-Arts sont fermés, l'art révolutionnaire est né», «L'économie est blessée, qu'elle crève», «Métro boulot dodo» «CGT, CFDT, soutenez les grévistes de Renault Flins, à nous tous assurons notre avenir, luttons». Ces slogans étaient inscrits sur des affiches de Mai 68, exposées à la salle polyvalente, le dimanche 13 mai, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la grande manifestation au cours de laquelle les ouvriers ont rejoint les étudiants dans la rue.



Daniel BENOÎT a dévoilé au public son patrimoine personnel : une quarantaine d'affiches originales placardées sur les murs en Mai 68. A l'époque, Daniel, ouvrier chez Citroën, a participé activement au mouvement, parfois en tant que piquet de grève. C'est en se joignant à toutes les manifestations qu'il a pu récupérer des affiches qu'il a conservées avec soin pendant cinquante ans.



Pour lui, «Mai 68, c'est onze millions de grévistes, le plus grand mouvement social de notre histoire, de Gaulle se volatilise, les chars militaires sont aux portes de Paris. Les gens ont peur et vident les magasins, plus d'huile, plus de beurre, plus d'essence. On pousse les véhicules. Le Général Massu et le Premier Ministre Georges Pompidou ont convaincu de Gaulle : Non à l'armée, au risque d'effusions de sang et de guerre civile. Les négociations, dites de Grenelle, ont rétabli le calme. 1968 était et reste l'année d'un grand mouvement populaire.»

Daniel BENOÎT a aussi conservé deux pavés : «sous les pavés la plage», disait-on en Mai 68. A ce propos, il raconte une anecdote : lors d'une conversation, Léon Benoît, son père, qui était un résistant de la guerre de 1939-1945, dit à son fils : «tu n'as pas fait la guerre» ; «oui, mais j'ai fait Mai 68» répond Daniel ; «c'était des cailloux», conclut son père.



Lors de l'exposition, les conversations allaient bon train. Les «soixante-huitards», venus nombreux, reconnaissent certaines affiches, certains slogans et se souvenaient de l'endroit où ils se trouvaient en Mai 68. Pour certains, c'était le Nord, pour d'autres, c'était Paris, Bordeaux, Clermont, Limoges. Ils n'ont pas oublié les «manifs», les grenades lacrymogènes et chacun garde dans sa mémoire «son» Mai 68.

Pour l'occasion, la Récré Chiracoise, qui a soutenu Daniel dans son projet, a diffusé des chansons de l'époque : «Il est cinq heures Paris s'éveille» de

Jacques Dutronc, «La cavalerie» de Julien Clerc et «J'irai siffler sur la colline» de Joe Dassin. Les robes en vichy ou à fleurs de l'époque étaient aussi de sortie.

L'exposition a attiré une centaine de visiteurs, un vif succès grâce à son originalité et à l'efficacité des organisateurs.

Marité BILLOT



7 - Pensez-y



De plus en plus de personnes peu citoyennes continuent de jeter leurs déchets à côté des conteneurs prévus à cet effet.

Ayez un peu de sens civique !

Pensez à ceux qui sont obligés de ramasser les débris !

Le feriez-vous ?

Pour rappel

La déchetterie de NEUVIC, ZA de Bèchefave, est ouverte du lundi au samedi

De mars à octobre : de 9h30 à 12 h et de 14h à 19 h

De novembre à mars : de 9h30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Tel : 05 55 95 03 52

BOITE AUX LETTRES

Pensez à inscrire les noms et prénoms des membres de votre famille sur votre boîte aux lettres. Les services de la poste ne sont pas censés connaître tous les habitants. En cas de non-distribution, les courriers dont l'expéditeur n'est pas mentionné sur l'enveloppe sont détruits.

8 - Bon à savoir

RECENSEMENT MILITAIRE POUR JOURNÉE D'APPEL

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

Les jeunes gens, accompagnés d'un parent, sont invités à se présenter, en mairie, munis chacun d'une carte

d'identité et d'un justificatif de domicile. A l'issue de

cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette attestation est également obligatoire pour toute inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat (CAP, BEP, BAC, permis de conduire). Après la Journée Défense et Citoyenneté, en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Bon à savoir

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.



En 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, cette évolution n'entraînant pas de notification sur les CNI déjà détenues par les usagers.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement car votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Pour les habitants de Chirac-Bellevue, la mairie la plus proche est celle d'Ussel. Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

PERMIS DE CONDUIRE / CARTE GRISE

Vous pouvez désormais effectuer vos démarches, liées au permis de conduire et à la carte de grise de votre véhicule, sans vous rendre au guichet de la préfecture.

Pour le permis de conduire, rendez-vous sur :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Pour les démarches liées à la carte grise, utilisez :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

LA CARTE ELECTORALE

Si vous venez d'emménager dans la commune, veuillez-vous signaler, le plus rapidement possible, à la mairie, ne serait-ce, si vous le souhaitez, pour vous inscrire sur les listes électorales, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS

La commune a délibéré favorablement pour adhérer à la réglementation des boisements mise en place par le Conseil départemental pour la période 2018-2028.

De ce fait, tout projet de semis, de plantation ou de replantation, y compris les arbres d'alignement sur des terrains nus (prairie, lande, etc...) sont soumis à autorisation de la collectivité départementale (loi du 23 février 2005 sur le développement des territoires ruraux).

Vous pouvez consulter les orientations et modalités de boisements en mairie ou auprès du Conseil départemental : <http://www.correze.fr/deplacements-et-territoire/reglementation-boisement/> qui définissent les zonages et les conditions de plantations (distances de recul, seuil de surface après coupe rase...) les obligations déclaratives, les types de peuplements concernés...

Il est rappelé que tous semis, toutes plantations ou replantations réalisés sans autorisation représentent une infraction dont les sanctions sont prévues aux articles R126-9 et R126-10 du code rural et de la pêche maritime.



Bon à savoir

INFORMATION DE LA GENDARMERIE DE NEUVIC

La Gendarmerie de NEUVIC est ouverte les lundi et samedi de 08h à 12h.

En cas d'impossibilité de vous y rendre dans ces horaires, prendre contact au 05.55.95.80.03, un gendarme vous répondra 24h/24h et donnera une suite à vos sollicitations.

Sachez que vous pouvez déposer plainte dans n'importe quelle Gendarmerie ou Commissariat en France où que soit l'origine de l'infraction que vous voulez dénoncer ou dont vous soyez victime.

Il est possible, parfois mais rarement, qu'aucun gendarme de NEUVIC ne soit présent. Dans ce cas vous serez mis en relation avec nos collègues de BORT LES ORGUES ou TULLE.

Nos deux gendarmeries (NEUVIC et BORT LES ORGUES) constituent une seule entité: la COB de BORT LES ORGUES.

CAMBRIOLAGES Comment se protéger ?

Quelques conseils simples :

- **ne pas laisser entrer les inconnus et démarcheurs non annoncés**, demander une carte professionnelle aux agents se réclamant d'une agence (EDF, GDF, télécom...);
- en cas de cambriolage, ne toucher à rien et **prévenir aussitôt la gendarmerie en composant le 17**.



Portes et fenêtres...

- **fermer portes et fenêtres, même pour une courte période** ;
 - > ne pas hésiter à **renforcer les ouvrants les plus accessibles et les accès annexes** (cave, garage...);
 - > équiper les baies vitrées (très vulnérables aux intrusions) de verrous simples ou à clés.



Clés...

- **ne pas laisser les clés sous un paillason, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleurs...**
 - > remettre ses clés à une personne de confiance;
 - > ne ranger pas vos clés de voiture à des endroits évidents des voleurs (porte-clés derrière la porte ou dans l'entrée) pour éviter les « home-jacking ».

En cas d'absence...

- **ne pas laisser la porte du garage ouverte sans voiture** ;
- **ne pas laisser le courrier s'accumuler (le faire relever ou conserver à la poste)** ;
 - > éviter que le domicile soit plongé dans le noir dès le crépuscule (programmeurs d'éclairage ou d'appareils électriques) ;
 - > demander à un voisin ou une personne de confiance de porter une attention vigilante à votre domicile (absence de plusieurs jours).



Bon à savoir

Les abords de la maison...

→ *Faire*

- **entretenir la végétation de façon à ce que l'habitation et notamment les accès restent visibles depuis la rue ;**
 - > équiper les abords de l'habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

→ *Ne pas faire*

- **ne pas laisser d'outils à l'extérieur qui pourraient aider les malfaiteurs à entrer (tournevis, échelle, outils de jardinage...);**
 - > éviter de signaler les absences sur les réseaux sociaux ou répondeurs téléphoniques.



Vos biens...

- **ne pas les « cacher » dans des endroits ciblés par les cambrioleurs (chambre, salle de bain, lingerie) ;**

> placer vos biens les plus précieux dans un coffre scellé au sol ou dans un mur.

Pour aller plus loin, vous pouvez :



vous protéger :

- **équiper votre habitation d'une alarme afin de détecter au plus tôt une intrusion et alerter ;**
- **en cas d'absence prolongée, dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, signaler vos absences à la gendarmerie ;**

- > installer une clôture efficace sur le périmètre de votre habitation : un modèle en treillis soudé de 2 m de hauteur permet de limiter les intrusions, haies végétales défensives (Berberis, cognassier du japon, rosier rugueux, pyracantha... qui s'intègrent parfaitement à tout type d'environnement et protègent les accès à votre propriété – attention toutefois aux jeunes enfants en raison de la présence d'épines proéminentes) ;
- > solliciter des conseils (gratuits et sans engagement) auprès du référent-sûreté de la gendarmerie pour mieux protéger votre habitation : adressez-vous à votre brigade de gendarmerie.



Anticiper et limiter les désagréments d'un cambriolage :

- **lister vos objets, notamment multimédia (n° de série), à conserver en lieu sûr (www.liste-objets-voles.fr) ;**
- **photographier les objets de valeurs (bijoux...);**

- > marquer vos objets les plus précieux : il existe dans le commerce des kits de marquage (dit ADN synthétique, chimique ou forensique) permettant d'identifier de manière unique les objets marqués et de pouvoir les rendre à leur propriétaire en cas de vol.

Contribuer à la sécurité de votre quartier :



- **signaler les véhicules ou individus pouvant faire du repérage au « 17 » en donnant les éléments d'identification (marque, type, couleur, immatriculation, tenue vestimentaire...).**



9 - Le carnet Chiracois

Naissances :

Wilona, Chantal PEREIRA est née le 27 mars 2018 à Tulle. Ses parents Michel PEREIRA et Céline GERAUDIE habitent à Chaumerliac.

Lémuel Thiên-Dâng DAO a vu le jour le 21 mai 2018 à Ussel. Ses parents Truong Chinh DAO et Anne-Marie MINARD sont domiciliés au bourg.



Mariage et PACS :

- Un PACS, entre Jennifer PEYRONNET et Romain FARGES sera célébré le 4 août 2018.
- Le 25 juillet 2018 est prévu, le mariage entre Angélique GANTHEIL et Bastien BURLLOT.

Décès :

Raymond ANGLARD, domicilié à Chassac-Bas, né à Sérandon le 13 juin 1922, est décédé le 5 février 2018.

Elles ont quitté la commune :

Annie DOUEZ

Monique MALERGUE

Nouveaux habitants

Marjorie TELLIER et Jérémy PAPIN au Puy Chaud.

Emilie MERCIER et Vincent FOURNIER au Puy Chaud.

Jennifer PEYRONNET à la Chaumotte.

Nous leur souhaitons la bienvenue et vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

10 - L'agenda

Samedi 21 juillet, à 14h30, aura lieu l'inauguration officielle de l'espace Coudert.

La municipalité a le plaisir de convier tous les habitants à ce moment convivial qui sera également l'occasion de célébrer la réouverture de la Maïade.

JOURNÉES DU PATRIMOINE : la journée du patrimoine « Chiracoise » se tiendra le **samedi 15 septembre à 15h** (RDV devant l'église)



A deux mois de la commémoration du centenaire de la fin de la grande guerre et à l'initiative de Marité BILLOT et de Jean BRIVE, et surtout au très précieux concours de Jean-Michel GOUX, résidant à Eyboulet et passionné de l'histoire du village, il sera proposé un exposé sur la construction du monument aux morts et sur les soldats dont le nom y est inscrit, ainsi que sur leur famille.

A l'issue de cet exposé, aura lieu une visite de l'église, commentée par Jean BRIVE.



11 - La vie des associations

ANIMATION CHIRACOISE

2017, année de création de l'Animation Chiracoise, fût encourageante, nous permettant de mettre en œuvre les manifestations prévues. Celles-ci ont vu le jour grâce aux bénévoles qui nous apportent leur aide, leur soutien et leur bonne humeur ; mais aussi grâce à toutes les personnes qui se sont déplacées pour remplir la salle polyvalente et la place du village de leur esprit festif. Un grand merci à tous.



Le village s'est animé l'espace de chaque animation, que ce soit au vide-grenier, au bal d'Halloween, mais aussi autour de repas/concerts pour le retour du feu de St Jean ou fin Août pour les deux jours de la fête.

L'Animation Chiracoise a pour souhait de dynamiser et animer le village, avec à ses côtés toutes les personnes volontaires qui désirent faire un bout de chemin avec elle.

Nos activités à venir :

- Les 1 et 2 septembre 2018, Chirac en fête, le samedi soir avec un repas/concert, le dimanche toute la journée, vide grenier, diverses animations, barbecue le midi.
- Le 31 octobre 2018, nous invitons les enfants à refaire Halloween en notre compagnie.
- En décembre, nous proposons aux enfants un atelier sur le thème de Noël.

D'autres manifestations sont en cours d'étude pour le 2^e semestre de l'année 2018



Toutes ces manifestations sont des occasions pour nous rencontrer, échanger, partager, dialoguer ... et faire vivre le village avec aussi l'aide des autres associations qui proposent leurs propres activités.

Plus nous sommes nombreux sur la place du village, plus nous faisons parler de Chirac !

Angélique ESCURAT - 06 08 47 18 74



La vie des associations

COUNTRY ROOTS

Dans une ambiance amicale et très chaleureuse, toutes les copines de l'association sont heureuses de se retrouver, tous les jeudis soir, de 18h30 à 21h30, dans la salle polyvalente, pour danser passionnément sur des rythmes country, grâce au professionnalisme de leur coach, Angélique Heurteux.

Christine GENDRE - 06 80 34 23 84



LA PÉTANQUE CHIRACOISE

Un club toujours dynamique, un nombre de licenciés stable, des finances saines, des projets, des animations toujours prisées des amateurs et une ambiance de franche et saine camaraderie.

Le club participe aux différents championnats locaux, départementaux, régionaux avec plus ou moins de bonheur, en essayant de toujours mieux faire et aussi bien que l'an passé.

La saison 2018 a bien commencé, les résultats arriveront à l'automne.

Cette année, le club a proposé un concours de belote en novembre avec 36 équipes, un second en mars avec 38 équipes et toujours les « 12 heures de pétanque » qui auront lieu le samedi 30 juin. Cette compétition est toujours bien fréquentée.

Pour la saison prochaine, le club souhaite ériger un local en bois afin de conserver sur place leur matériel. Avec l'accord de la municipalité, ce local de moins de 20 m² sera construit par les sociétaires du club.

Des compétitions et les entraînements, les vendredis en soirée sont toujours d'actualité.

Vous souhaitez jouer et prendre du plaisir, prenez une licence et ainsi gonfler les rangs des licenciés du club !



Pour tous renseignements : Michel VEBRET - 06 71 20 53 25



La vie des associations

LA RÉCRÉ CHIRACOISE

GYM

Les cours de gymnastique ont repris en novembre 2017 et seront reconduits en septembre. Ils ont lieu tous les mercredis, de 18h30 à 19h30, à la salle polyvalente, dans une ambiance conviviale.

ZUMBA

Le samedi 25 novembre, la séance de zumba, animée par Nina Dubernard, a permis à une quinzaine de personnes de bouger dans un esprit festif.



RANDONNÉE DES CRÊPES

Le dimanche 11 février, une quarantaine de marcheurs ont emprunté, avec entrain, routes et chemins enneigés de la commune. Une courte halte a été l'occasion, pour Andrée, la conteuse de la Récré, de narrer l'histoire des « lunes à croquer ». La promenade s'est terminée par la dégustation de crêpes et de boissons chaudes.

Merci beaucoup aux bénévoles qui ont contribué à ce que cette marche soit une réussite.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

C'est dans l'espace Coudert que les 13 enfants présents (sur 40 invités...) ont cherché les œufs. Les deux pignatas ont amusé petits et grands.



PIECE DE THEATRE

Très agréable soirée, le samedi 9 juin, grâce aux Compagnons du théâtre de Messeix, venus présenter « Crise de mères » ; une pièce sur le thème des conflits familiaux dans un mélange d'émotion et d'humour.

Prochains événements :

- Randonnée d'automne le 21 octobre,
- Une pièce de théâtre en fin d'année.

Martine FAURE - 06 72 77 36 04



12 - Chirac autrefois ...



Le reconnaissez-vous ?

Merci beaucoup à Solange Florant qui nous a prêté cette carte postale.

La photo se situe entre 1950 et 1955, la carte était vendue, à l'époque, dans l'épicerie de Madame Pélissier derrière l'ancienne poste et peut-être aussi chez Madame Cepe qui tenait une épicerie dans la maison actuelle de Jean Brive.

On devine un personnage, devant le monument aux morts, il s'agit soit de Chéri Cavalier qui habitait la maison en face du monument aux morts, qui a été rasée, ainsi que la grange, il y a quelques années, ou d'Aimé Deprun qui habitait en face de l'église avec sa famille, dans la maison actuelle de Fernand Vermillard.

On aperçoit, près de l'école, maintenant la mairie, un grand châtaignier et une rangée de pommiers qui ont été coupés en 1956.



13 - Recette



GÂTEAU MAGIQUE À LA VANILLE

Vous vous demandez sûrement en quoi ce gâteau est magique ! Et bien la magie opère lors de la cuisson ; la préparation se divise en trois couches, un flan, une crème pâtissière et une génoise, le tout avec une seule et même préparation.

Le gâteau se déguste bien froid et il peut donc aisément se préparer la veille, il se décline aussi très facilement avec chocolat, chocolat blanc, framboise, café ...

Ingrédients

4 oeufs à température ambiante
150 g de sucre + un sachet de sucre vanillé
1 cuillère à soupe d'eau
125 g de beurre
115 g de farine
1 pincée de sel
 $\frac{1}{2}$ litre de lait
1 gousse de vanille
Quelques gouttes de jus de citron
Sucre glace pour le décor

Etape 1

Préchauffez le four à 150°.

Commencez par faire chauffer le lait avec la gousse de vanille ouverte afin qu'elle infuse. Faites fondre le beurre et le laisser tiédir. Séparez les jaunes des blancs. Battrer les jaunes d'œufs, les sucres et l'eau jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Etape 2

Ajoutez le beurre fondu tiédi et continuez à battre. Ajoutez ensuite progressivement la farine et le sel tout en continuant de fouetter le mélange.

Ajoutez progressivement le lait tiède débarrassé de la gousse de vanille et battre pour bien mélanger.

Etape 3

Montez les blancs très fermes à l'aide de quelques gouttes de citron.

Incorporez délicatement, en plusieurs fois, les blancs à la pâte à l'aide d'une spatule ou d'un fouet.

Mettez la préparation dans un moule beurré de 20 cm. Enfournerez pendant environ 50 minutes à 150°.

A la sortie du four, le gâteau est légèrement tremblant, laissez refroidir et placez au moins deux heures au frigo avant de démouler. Servir très frais.

QUI A DIT

Qui a dit : « Il faut collectionner les pierres que l'on vous jette ; c'est le début d'un piédestal »

La citation du précédent numéro est de Louis Pasteur

Edité par la Mairie de Chirac Bellevue sur du papier 100% recyclé
Reprographie : Imprimerie SAGEC EGLETONS

